

Genève, le 6 novembre 2019

Bourse Mathé Coullery

Constituée en 2014 et sise à Genève, la Fondation Prunier a pour but de promouvoir l'éducation et la culture dans le monde, notamment au Japon, et favoriser les relations culturelles et éducatives entre la Suisse et le Japon. Dans cet esprit et cela depuis 2014, l'Association d'Amitié Genève-Shinagawa (AAGS) bénéficie du soutien financier généreux de cette fondation pour octroyer chaque année des bourses à des personnes résidant, étudiant ou travaillant à Genève qui désirent poursuivre leurs études ou mener un projet au Japon, ou, alternativement, à des étudiants japonais désirant étudier à Genève.

En consultation avec la Fondation Prunier, l'AAGS a décidé de nommer ces bourses « Bourse d'études Mathé Coullery » en mémoire de Madame Marie-Thérèse Coullery (1929-2000), ancienne conservatrice du Musée Ariana, grande amie du Japon et co-fondatrice de l'AAGS.

INFORMATION AUX CANDIDATS ET CANDIDATES

Les bourses s'adressent à des universitaires, des artistes ou des artisans, résidant, étudiant ou travaillant à Genève, sans distinction de genre ni d'âge. Pour faire acte de candidature, les personnes intéressées sont invitées à prendre connaissance des informations qui suivent et à faire parvenir les documents et informations demandées conformément aux instructions.

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous manifestez envers les bourses d'études « Mathé Coullery » octroyées par l'Association Genève-Shinagawa, ci-après AAGS.

Afin de faire acte de candidature pour l'année 2019, nous vous demandons de bien vouloir constituer un dossier composé des documents suivants :

1. Curriculum vitae
2. Pour les étudiants et les personnes en formation, votre dernier bulletin de notes obtenu
3. Une lettre de motivation
4. Une ou plusieurs lettre(s) de recommandation
5. Un descriptif du projet de recherche sur trois pages maximum (en prenant soin d'y indiquer le nom de l'établissement envisagé pour le travail d'étude au Japon), sans omettre de préciser le cadre dans lequel vous comptez réaliser votre séjour (échange universitaire/haute école, projet personnel, etc.), ainsi que sa durée avec les dates envisagées.

Le délai pour la remise de vos dossiers est fixé au **20 janvier 2020**. Passé cette date, votre dossier ne sera pas pris en compte. Nous vous remercions d'envoyer votre dossier complet, **en format pdf, par email uniquement**, aux personnes suivantes :

Cyrian Pitteloud	cyrianpitteloud arobase* gmail.com
Christine Escuriola	tettamanti arobase* hotmail.com
Anne-Claire Schumacher	anne-claire.schumacher arobase* ville-ge.ch
secrétariat de l'AAGS	geneve-shinagawa arobase* hotmail.com.

*[remplacez arobase par @]

Nous vous donnerons l'opportunité de nous présenter votre projet lors d'un entretien auquel vous serez conviés **le 18 mars 2020**. La décision finale vous sera communiquée dans les 10 jours suivant cet entretien.

Nous vous incitons à postuler en parallèle à d'autres bourses que celle-ci. Toutefois, le montant des bourses accumulé ne doit pas excéder la somme de CHF 15'000.- par année.

Dans l'attente de recevoir votre dossier dans les délais impartis, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

La commission d'attribution des bourses « Mathé Coullery ».